

N° 159/2009 - Appel d'offres ouvert – CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA JEUNESSE AU MUY – LOTS N° 1 A 13 Autorisation de signature des marchés

Le Maire,

Expose à l'Assemblée :

Depuis quelques années, la Commune du MUY connaît une forte croissance démographique. Cette évolution oblige la Ville à adapter ses bâtiments et infrastructures aux besoins des habitants. Or, les domaines de l'Enfance et Petite Enfance étaient jusqu'à présent disséminés en plusieurs lieux du territoire communal.

Aussi, afin notamment de rationaliser les coûts, il a été décidé de réaliser une structure d'environ 1.680 m² de SHON permettant de regrouper le centre d'accueil de la jeunesse, le C.L.S.H. et une crèche halte-garderie. Ce bâtiment abritera également une partie « restauration » et une salle polyvalente. Cet espace multi services permettra un accès aisé aux Muyoïses pour tout ce qui concerne le secteur de l'Enfance.

Il a à noter qu'un marché de maîtrise d'œuvre a été lancé antérieurement aux travaux. Il a été attribué à un groupement dont la mandataire est Madame PARENTE, Architecte D.P.LG.

Il y avait donc lieu ensuite de procéder au lancement d'un appel d'offres ouvert à lots séparés passé suivant les dispositions des articles 10, 33 alinéa 3 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics, afin de désigner des prestataires qui réaliseront cette nouvelle structure.

Sur cette base, une consultation a été lancée le 23 juillet 2009. A l'issue de la date limite de réception des offres, soit le 21 septembre 2009 à 11 h 00, soixante quatre candidats ont remis une offre.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie les 20 octobre et 05 novembre 2009 pour examiner les offres et attribuer les marchés.

Suite à l'examen approfondi des propositions, la Commission d'Appel d'Offres a attribué les marchés de la manière suivante :

- *Lot n° 1 (structures béton, maçonnerie) : à la société SODOBAT de Fréjus*
- *Lot n° 2 (charpente, ossature bois, toiture, façades et couverture) : à la société LES CHARPENTIERES DU HAUT VAR du Muy*
- *Lot n° 3 (étanchéité) : à la société GOLFE ETANCHEITE de Puget-sur-Argens*
- *Lot n° 4 (menuiseries métalliques, serrurerie, occultation) : à la société AVENIR ALU du Muy*
- *Lot n° 5 (cloisons, doublages, plafonds plâtre) : à la société DUBART DECOR de Fréjus*
- *Lot n° 6 (menuiseries bois) : à la société SUD ALPES MENUISERIE de Fréjus*

- Lot n° 7 (revêtements de sols et murs) : à la société LA MAISON MODERNE d'Hyères
- Lot n° 8 (peinture, faux plafonds démontables) : à la société FREJUS-PEINTURE de Saint-Raphaël
- Lot n° 9 (appareil élévateur) : à la société CFA (division NSA) de Saint-Benoit
- Lot n° 10 (chauffage, rafraîchissement, ventilation, plomberie) : à la société MULTITEC de Vallauris
- Lot n° 11 (électricité) : à la société PC ELEC de Brignoles
- Lot n° 12 (VRD) : à la société G.T.P.V. du Muy
- Lot n° 13 (espaces verts) : à la SOCIETE PROVENCALE DE PAYSAGE de Solliès-Pont

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Décide d'engager la dépense nécessaire à la réalisation de ces prestations et autorise Madame le Maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir entre la Ville du MUY et :

- *Pour le lot n° 1 : la société SODOBAT de Fréjus (83600) – 401, rue Albert Einstein – Zone Industrielle de la Palud, pour un montant forfaitaire de Trois cent vingt sept mille neuf cent vingt neuf Euros Hors Taxes (327.929,00 € HT), soit Trois cent quatre vingt douze mille deux cent trois Euros et huit centimes Toutes Taxes Comprises (392.203,08 € TTC) correspondant à la solution de base du marché, sans variante*
- *Pour le lot n° 2 : la société LES CHARPENTIER DU HAUT VAR du Muy (83490) – Z.A.C. Les Ferrières – Rue du Liège, pour un montant global forfaitaire de Sept cent quarante neuf mille cinq cent dix neuf Euros Hors Taxes (749.519,00 € HT), soit Huit cent quatre vingt seize mille quatre cent vingt quatre Euros et soixante treize centimes Toutes Taxes Comprises (896.424,73 € TTC), décomposé de la manière suivante :*
 - *Solution de base : 729.566,00 € HT après rectification, soit 872.560,94 € TTC*
 - *Option (pergolas métalliques extérieures) : 19.953,00 € HT, soit 23.863,79 € TTC*
- *Pour le lot n° 3 : la société GOLFE ETANCHEITE de Puget-sur-Argens (83480) – Le Jas Neuf – Lot n° 7, route des Vernèdes, pour un montant forfaitaire de Quatre vingt sept mille trois cent quatre vingt douze Euros et trente centimes Hors Taxes (87.392,30 € HT), soit Cent quatre mille cinq cent vingt et un Euros et dix neuf centimes Toutes Taxes Comprises (104.521,19 € TTC)*

- *Pour le lot n° 4 : la société AVENIR ALU du Muy (83490) – 840, route de Fréjus, pour un montant global forfaitaire de Cent quatre vingt seize mille deux cent quarante cinq Euros et huit centimes Hors Taxes (196.245,08 € HT), soit Deux cent trente quatre mille sept cent neuf Euros et onze centimes Toutes Taxes Comprises (234.709,11 € TTC) décomposé de la manière suivante :*
 - *Solution de base : 194.566,28 € HT, soit 232.701,27 € TTC*
 - *Option (motorisation des stores d'occultation) : 1.678,80 € HT, soit 2.007,84 € TTC*
- *Pour le lot n° 5 : la société DUBART DECOR de Fréjus (83600) – Zone Industrielle de la Palud – 373, rue Albert Einstein, pour un montant forfaitaire de Soixante dix huit mille quatre cent huit Euros et quarante quatre centimes Hors Taxes (78.408,44 € HT), soit Quatre vingt treize mille sept cent soixante seize Euros et quarante neuf centimes Toutes Taxes Comprises (93.776,49 € TTC)*
- *Pour le lot n° 6 : la société SUD ALPES MENUISERIE de Fréjus (83600) – Zone Industrielle de la Palud – 209, rue Georges Besse, pour un montant forfaitaire après rectification de Quatre vingt huit mille deux cent quatre vingt quatorze Euros Hors Taxes (88.294,00 € HT), soit Cent cinq mille cinq cent quatre vingt dix neuf Euros et soixante deux centimes Toutes Taxes Comprises (105.599,62 € TTC)*
- *Pour le lot n° 7 : la société LA MAISON MODERNE d'Hyères (83406 Cedex) – BP 20233, pour un montant forfaitaire de Soixante dix neuf mille neuf cent deux Euros et trente centimes Hors Taxes (79.902,30 € HT), soit Quatre vingt quinze mille cinq cent soixante trois Euros et quinze centimes Toutes Taxes Comprises (95.563,15 € TTC)*
- *Pour le lot n° 8 : la société FREJUS-PEINTURE de Saint-Raphaël (83700) – Z.A.C. du Cerceron 1 – Boulevard du Cerceron, pour un montant forfaitaire de Quatre vingt quatre mille cinq cent quatre vingt dix sept Euros et vingt neuf centimes Hors Taxes (84.597,29 € HT), soit Cent un mille cent soixante dix huit Euros et trente six centimes Toutes Taxes Comprises (101.178,36 € TTC)*
- *Pour le lot n° 9 : la société CFA division de NSA de Saint-Benoit (86280) – Z.E. du Grand Large – 6, rue de la Goélette, pour un montant forfaitaire de Vingt sept mille deux cent vingt Euros Hors Taxes (27.220,00 € HT), soit Trente deux mille cinq cent cinquante cinq Euros et douze centimes Toutes Taxes Comprises (32.555,12 € TTC)*
- *Pour le lot n° 10 : la société MULTITEC de Vallauris (06220) – Le Mondial Park – 1955, chemin de Saint-Bernard – Sophia-Antipolis, pour un montant forfaitaire de Deux cent dix mille cinq cent trente huit Euros et quarante sept centimes Hors Taxes (210.538,47 € HT), soit Deux cent cinquante et un mille*

huit cent quatre Euros et un centime Toutes Taxes Comprises (251.804,01 € TTC) correspondant à la solution de base sans option

- *Pour le lot n° 11 : la société PC ELEC de Brignoles (83170) – 1860, avenue des Chênes Verts – Z.A.C. de Nicopolis, pour un montant global forfaitaire après rectification de Cent un mille six cent six Euros Hors Taxes (101.606,00 € HT), soit Cent vingt et un mille cinq cent vingt Euros et soixante dix sept centimes Toutes Taxes Comprises (121.520,77 € TTC) décomposé de la manière suivante :*
 - *Solution de base : 99.672,00 € HT après rectification, soit 119.207,71 € TTC*
 - *Option (stores motorisés) : 1.934,00 € HT, soit 2.313,06 € TTC*
- *Pour le lot n° 12 : la société G.T.P.V. du Muy (83490) – Z.A.C. des Ferrières, pour un montant forfaitaire de Deux cent cinquante trois mille six cent soixante et onze Euros Hors Taxes (253.671,00 € HT), soit Trois cent trois mille trois cent quatre vingt dix Euros et cinquante deux centimes Toutes Taxes Comprises (303.390,52 € TTC) correspondant à la solution de base sans option*
- *Pour le lot n° 13 : la société SOCIETE PROVENCALE DE PAYSAGE de Solliès-Pont (83210) – 320, traverse des Maurettes Basses, pour un montant forfaitaire de Vingt deux mille huit cent vingt trois Euros Hors Taxes (22.823,00 € HT), soit Vingt sept mille deux cent quatre vingt seize Euros et trente et un centimes Toutes Taxes Comprises (27.296,31€ TTC).*